

Nouvelles places en services de garde : La CRÉO exige une juste part pour l'Outaouais

Le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) exige une part juste et équitable pour la région de l'Outaouais dans l'attribution des 20 000 nouvelles places en garderies annoncées par la ministre de la famille, Mme Michelle Courchesne, le 17 mars dernier. De ce nombre, 4 500 places seront développées en 2008.

La ministre a précisé qu'il faut s'attendre à voir plus de places se développer à Laval, dans les Laurentides, en Montérégie, en Estrie, à Montréal et à Québec. Le ministère, qui a historiquement sous-estimé et sous-estime actuellement les besoins réels de la région, ne considère pas l'Outaouais parmi les régions ayant les besoins les plus criants.

Or, la CRÉO a adopté un avis régional faisant état d'un déficit actuel de 3 052 places en services de garde à contribution réduite dans la région. Ce déficit s'élève en moyenne à 22,5% des enfants ayant besoin d'un service de garde dans la région. Le déficit atteint même 48% dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais et s'élève à plus de 20% dans la ville de Gatineau.

« L'Outaouais est en droit de réclamer un minimum de 962 places sur les 20 000 places à être attribuées par la ministre d'ici 4 ans, et ce en fonction de la population actuelle des 0-4 ans de la région, qui a augmenté plus rapidement que le prévoyait le ministère. Sur les 4 500 places annoncées dès cette année par la ministre, l'Outaouais s'attend donc à recevoir un minimum de 217 nouvelles places. Toutefois, ce nombre est nettement insuffisant pour combler les besoins actuels et futurs de la région. En fonction du temps requis pour leur mise en place, la situation demeurera très difficile pour de nombreuses familles de la région au cours des prochaines années. » de préciser M. Marc Carrière, président de la CRÉO.

Cet avis est basé sur une étude commandée par la CRÉO et réalisée en partenariat avec l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPÉO). L'étude tient compte de 3 méthodes de calcul en fonction des données statistiques fournies par le Recensement 2006, des listes d'attente dans les CPE de la région ainsi que de rapports statistiques historiquement utilisées pour déterminer les besoins de la région.

L'avis régional tient compte également des recommandations d'un groupe de travail composé de représentants de la CRÉO, de l'ACPÉO, des CPE, des garderies privées, de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, d'Emploi-Québec, du ministère de la Famille et des Aînés, des 4 MRC (Collines-de-l'Outaouais, Papineau, Pontiac, Vallée-de-la-Gatineau) et de la ville de Gatineau.

Enfin, la CRÉO demande à la ministre de tenir compte, dans l'attribution des places exigées, d'une répartition en fonction du % du déficit régional de chaque territoire de la région :

Répartition des nouvelles places à créer en fonction du % du déficit régional:

	DÉFICIT	% DU DÉFICIT	# DE PLACES MINIMALES À CRÉER
MRC Collines-de-l'Outaouais	818	26,8	258
Ville de Gatineau	1715	56,2	541
Secteur Aylmer	336	11,0	106
Secteur Buckingham	76	2,5	24
Secteur Gatineau	616	20,2	194
Secteur Hull	577	18,9	182
Secteur Masson-Angers	110	3,6	35
MRC Papineau	204	6,7	64
MRC Pontiac	156	5,1	49
MRC Vallée-de-la-Gatineau	159	5,2	50
Total	3 052	100,0	962

Services de garde : La CRÉO en faveur d'une gestion régionalisée des listes d'attente

Le conseil d'administration de la CRÉO a adopté un avis favorable à l'implantation et la gestion régionale d'une liste d'attente centralisée pour les services de garde en Outaouais. La CRÉO est d'avis qu'une gestion régionalisée facilitera d'une part l'accès aux services de garde pour les familles de l'Outaouais et d'autre part, optimisera la gestion des listes d'attente des services de garde de la région.

« La CRÉO considère ce projet prioritaire pour la région, et ce, en vue d'offrir des services aux familles en fonction de leurs besoins. Les parents qui utilisent actuellement les services de garde en Outaouais sont unanimement favorables à l'implantation d'un tel service, qui leur facilitera la recherche d'une place en garderie, que ce soit en CPE, en milieu familial ou bien en garderie privée. Ce service nous permettra par ailleurs d'assurer une veille stratégique de la situation en regard du déficit de places dans la région, qui est actuellement de 3 052 places. C'est un atout majeur pour la région d'avoir un outil nous permettant de suivre l'évolution de la situation en temps réel. » de préciser M. Marc Carrière, président de la CRÉO.

La CRÉO et les services de garde, qui sont favorables au projet, sont d'avis que l'Association des CPE de l'Outaouais (ACPÉO) devra être le mandataire du service. Cette dernière a effectué un sondage auquel ont répondu plus de 80% des services de garde, qui sont des partenaires incontournables d'un tel projet.

La mise en place du service nécessite des investissements importants et la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) est essentielle en vue de soutenir l'implantation et, par la suite, le fonctionnement de ce service. La CRÉO s'attend à recevoir sous peu une réponse positive de la ministre de la famille, Mme Michelle Courchesne, à ce sujet.

À SURVEILLER

5 mai 2008

Conseil d'administration de la CRÉO

10h30

MRC du Pontiac, Centre récréatif de Campbell's Bay